

## Organisation

### Inscriptions et réservations

#### • Les inscriptions des mercredis

- \* Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée
- \* Les inscriptions doivent être faites une semaine à l'avance pour une question d'organisation,
- Attention :** Si votre enfant n'est pas inscrit le lundi précédent, dernier délai, il ne pourra pas être accepté par nos services.

#### • Les inscriptions des vacances

- \* Les inscriptions devront se faire une semaine avant le début des vacances et seront effectives après le règlement.
- \* Vos enfants pourront être inscrit en journée complète avec repas ou en demi-journée, pendant les petites vacances, **uniquement en journée complète avec repas pendant les grandes vacances d'été.**

#### \* un supplément de 10 Euros vous sera demandé pour toutes les sorties.

- \* En cas d'absence, un justificatif médical vous sera demandé pour que la prestation réservée ne soit pas facturée.

### Horaires et prestations

#### • En période scolaire

Nous accueillons vos enfants du lundi au vendredi

- \* De 7h15 à 8h45 en accueil périscolaire du matin
- \* De 16h30 à 19h en accueil périscolaire du soir

Un goûter et une aide aux leçons est proposés aux enfants sur l'accueil du soir.

L'aide aux leçons est un service non facturé, il est dispensé par des animateurs, qui ne sont pas dans le domaine de l'enseignement, nous vous demandons en conséquence d'être compréhensif quant aux résultats.

#### • Les mercredis et les vacances

- Heures d'arrivée
- De 7h15 à 9h30 temps d'accueil
  - De 9h30 à 12h temps d'activités
  - De 12h à 13h temps cantine
  - De 13h à 14h30 temps d'accueil
  - De 14h30 à 16h30 temps d'activités
  - De 16h30 à 17h00 goûter
  - De 17h00 à 19h temps d'accueil

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires d'accueil.

### Facturation

La facturation se fera au mois, payable au trésor Public, concernant les mercredis et les accueils du matin et du soir.

A l'inscription à l'accueil de loisirs pour les vacances.

## Tarifs accueil de loisirs

### Accueil du matin et soir par heure consommée

Accueil du	Matin	Soir
1er enfant	1,00 Euros	1,00 Euros
2ème enfant	0,75 Euros	0,75 Euros
3ème enfant et plus	0,50 Euros	0,50 Euros

### Mercredis,

### Petites et grandes vacances commune

### 1/2 Journées sans repas

Tranche Mairie	Tranche 3 (621-1200 Euros)	Tranche 4 (+ 1200 Euros)
1er enfant	3,30 Euros	3,70 Euros
2ème enfant	2,30 Euros	2,70 Euros
3ème enfant Et +	1,30 Euros	1,70 Euros

### 1/2 Journées avec repas

Tranche Mairie	Tranche 3 (621-1200 Euros)	Tranche 4 (+ 1200 Euros)
1er enfant	7 Euros	7,40 Euros
2ème enfant	6 Euros	6,40 Euros
3ème enfant Et +	5 Euros	5,40 Euros

### Journée complète

Tranche Mairie	Tranche 3 (621-1200 Euros)	Tranche 4 (+ 1200 Euros)
1er enfant	9,20 Euros	9,80 Euros
2ème enfant	8,20 Euros	8,80 Euros
3ème enfant Et +	7,20 Euros	7,80 Euros

## Mercredis,

### Petites et grandes vacances hors commune

### 1/2 Journées sans repas

Tranche Mairie	Tarif
1er enfant	4 Euros
2ème enfant	3 Euros
3ème enfant Et +	2 Euros

### 1/2 Journées avec repas

Tranche Mairie	Tarif
1er enfant	7,70 Euros
2ème enfant	6,70 Euros
3ème enfant Et +	5,70 Euros

### Journée complète

Tranche Mairie	Tarif
1er enfant	10,30 Euros
2ème enfant	9,30 Euros
3ème enfant Et +	8,30 Euros

### Tarifs tranche A et B disponible à l'accueil

de loisirs sur justificatif  
Un supplément de  
10 Euros

vous sera demandé  
pour toutes les sorties

Règlement par chèque, espèce, chèque CESU et vacances.

Les inscriptions des vacances seront validées après règlement.

